

Les subordonnées préposées et la périphérie gauche en très ancien français

Bryan Donaldson, Université du Texas à Austin

Dans cette communication j'examine la position structurale de certaines phrases subordonnées préposées en tête de phrase en ancien français antérieur au 13^e siècle. De nombreux chercheurs (par ex., Benincà, 2006; Marchello-Nizia, 1995; Roberts, 1993; Vance, 1997) décrivent l'ancien français comme une langue à verbe second (V2) en raison de constructions telles qu'en (1) et en (2), qui présentent un schéma, extrêmement fréquent, dans lequel un élément X autre que le sujet occupe la première position de la phrase; le verbe fini (éventuellement avec ses clitiques) suit immédiatement en deuxième position.

(1) *En Bretagne MANEIT uns ber.* (Marie de France, *Bisclavret*, 15) « Un baron vivait en Bretagne. »

(2) *Or ESTOIE je trop a aise.* (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, 2586) « J'étais trop heureuse jusqu'à présent. »

Les subordonnées préposées peuvent occuper la première position de la phrase V2, comme en (3) et en (4).

(3) *Quant vit le lit, ESGUARDAT la pulcela.*(*Saint Alexis*, 56) « Quand il vit le lit, il regarda la demoiselle. »

(4) *Se trois Rollant, n'en PORTERAT la teste...*(*Roland*, 935) « Si je trouve Roland, il ne partira pas avec sa tête. »

L'étude de Vance, Donaldson et Steiner (2009) démontre que l'ordre [subordonnée + V], comme en

(3) et en (4), qui respecte strictement la grammaire V2, disparaît progressivement au cours du 13^e siècle au profit de l'ordre [subordonnée + sujet + verbe], dans lequel le verbe apparaît en troisième position; la grammaire SV(O), qui finira par l'emporter sur la grammaire V2, semble bien en place dans de tels exemples. Or, les données de cette étude, ainsi que celles de Donaldson (2009), amènent à croire que certaines subordonnées préposées, notamment celles en *se* « si » et, dans un moindre degré, celles en *quant* « quand », n'ont probablement jamais été entièrement incorporées au « noyau » V2 (voir aussi les observations dans Grad, 1956, 1961; Skårup, 1975) puisqu'elles admettent souvent l'ordre [subordonnée + X + V], même dans le plus ancien texte en prose de longueur importante (*La Conquête de Constantinople* de Villehardouin, vers 1206). Les données soulèvent donc plusieurs questions, à savoir quelles positions structurales ces subordonnées préposées peuvent occuper en très ancien français et si l'évolution au rebours de la grammaire V2 se manifeste déjà dans les plus anciens textes.

Dans cette communication, je fournis des éléments de réponse à ces questions. A partir de données provenant d'un dépouillement complet d'une série de textes antérieurs à 1200 (*Saint Léger*, vers 980; *Saint Alexis*, vers 1040; *Roland*, vers 1100; *Li Coronemenz Looïs*, vers 1130; *Erec et Enide*, vers 1170) et un texte du début du 13^e (*La Conquête de Constantinople*, vers 1206), je soutiens que la position la plus usuelle de la subordonnée préposée en *se* ou en *quant* est à gauche du noyau V2 de la phrase plutôt que dans la première position. Mon analyse, qui s'insère dans l'approche cartographique (par ex., Benincà, 2006; Rizzi, 1997), s'appuie sur la position des pronoms clitiques, la position des dislocations à gauche et l'ordre de surface de la phrase, où le verbe fini apparaît souvent en troisième position, et non pas en deuxième position. Plus précisément, je propose que la subordonnée préposée se trouve à gauche de la projection TopicP.

Quant à l'évolution progressive vers l'ordre SV(O) dans la phrase principale qui suit la subordonnée (notée par Vance et al.), elle ne semble pas se manifester dans les très anciens textes examinés dans la

présente étude. Au contraire, la relative stabilité du comportement des subordonnées préposées en *se* et en *quant* dans ces textes confirme que ces subordonnées préposées n'ont été que très faiblement incorporées au noyau V2, à la différence des subordonnées introduites par *ainz que* « avant que », *por ce que* « pourvu que », *endementiers que* « pendant que », etc. Le fait que les subordonnées en *se* et *quant* occupent une position de la périphérie gauche et qu'elles présentent par conséquent un ordre $V \geq 3$ ne remet pas en cause l'analyse V2 de l'ancien français (par ex., Kaiser, 2002). Pour ce stade de l'ancienne langue, je démontre que, dans la plupart des cas, la phrase principale qui suit la subordonnée ne pourrait être générée que par une grammaire V2 (et non SV(O)). Il s'ensuit que l'ancien français, comme les autres langues romanes médiévales, avait une périphérie gauche assez développée tout en possédant une grammaire V2. Mon analyse concorde donc avec celles de Benincà (2004, 2006 et ailleurs) et de Poletto (2005) entre autres en postulant que c'est la montée du verbe à C^0 , et non l'ordre de surface, qui détermine le caractère V2 de l'ancien français. En effet, la langue mettait en jeu deux tendances opposées : l'utilisation de la périphérie gauche et la grammaire V2. Ces tendances conflictuelles ne sont résolues que par la perte de la grammaire V2.